

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MAI 2025

REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES

Le présent document, mis en ligne sur le site Internet de la Société conformément aux dispositions légales, comporte les réponses aux questions écrites reçues d'actionnaires, conformément aux articles L. 225-108 et R. 225-84 du Code de commerce, dans le cadre de son Assemblée Générale du 7 mai 2025.

La Société s'efforce de fournir à ses actionnaires, ainsi qu'à ses autres parties prenantes, une information complète et transparente. La Société fournira et continuera à fournir des réponses appropriées aux questions écrites reçues conformément aux dispositions légales et réglementaires, tout en se réservant le droit de renvoyer à des réponses déjà présentes dans ses publications pour répondre à certaines des interrogations soulevées. Les renvois précis au Document d'enregistrement universel 2024 ont ainsi été privilégiés quand l'information qui y figure répond à la question posée.

* * *

Questions du Forum pour l'Investissement Responsable

ENVIRONNEMENT

1. Sobriété

Selon la définition du GIEC1, « *Les politiques de sobriété (sufficiency policies) recouvrent les mesures et les pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande en énergie, en matériaux, en terres, en eau, tout en assurant le bien-être de toutes et tous, dans le cadre des limites planétaires* ».

La sobriété renvoie à des démarches multiples qui peuvent se traduire au niveau de la limitation ou modération de la demande (réparabilité, intemporalité de l'offre, marketing de la modération, ...) ou de celles de l'offre (réduction du nombre de gammes et/ou produits, production à la demande, ...) mais aussi au niveau des ressources et matières (sur les moyens et intrants comme l'intensité en matières ou sur les produits finis (réduction des emballages, suppression de tout élément non indispensable à l'usage du bien qui n'obère pas la satisfaction finale essentielle), etc...).

a) Le concept de sobriété est-il intégré dans la construction de votre stratégie environnementale ? Si oui, quelle définition en avez-vous ? Si non, utilisez-vous un autre concept dont l'objectif est équivalent selon vous ? Si oui, le(s)quel(s) ? pourriez-vous le(s) définir ?

Le concept de sobriété s'inscrit pleinement dans notre plan stratégique en 10 points. Ce plan couvre non seulement les impacts carbone, notamment en matière énergétique, mais dépasse également ces considérations pour y inclure la protection des ressources dans le cadre de la biodiversité, ainsi que la gestion/circularité de l'eau et des matériaux. Dans l'ensemble de ces domaines, nous reconnaissons le rôle de la nature dans la lutte contre le changement climatique, en nous appuyant sur des cadres tels que l'« AR3T » (éviter, réduire, restaurer, régénérer et transformer) de SBTN et de la TNFD, et les principes de circularité, notamment l'élimination des déchets, les matériaux circulants et la régénération. En outre, nous nous efforçons de répondre aux attentes des parties prenantes, y compris les clients et les investisseurs, concernant les exigences en matière de reporting, telles que celles du DJSI et du CDP.

b) Comment appliquez-vous le concept de sobriété en termes d'utilisation des ressources et dans vos offres tout au long de votre chaîne de valeur ? Avez-vous calculé la part de vos activités (exprimée en chiffre d'affaires ou équivalent) couverte par ce concept ?

Le concept d'efficacité des ressources est pleinement intégré à nos efforts pour réduire nos impacts carbone et préserver les ressources, dans le cadre de la circularité. Cette stratégie fait partie intégrante de notre plan en 10 points, et s'applique tant à nos activités directes qu'à notre chaîne de valeur. Notre Politique environnementale 2025 nous engage spécifiquement à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 90 % d'ici 2040, à intégrer la circularité, à réduire notre production totale de déchets par salarié et à atteindre le zéro déchet d'ici à 2050.

Conscients de l'impact majeur des émissions de gaz à effet de serre sur les écosystèmes et les ressources, et outre notre Code de Conduite des Fournisseurs, qui comprend notre engagement envers notre philosophie globale « d'achats réfléchis », nous collaborons avec nos fournisseurs dans le cadre de notre *ESG Pledge* pour qu'ils s'engagent volontairement dans des réductions mesurables de carbone, pouvant ainsi contribuer à l'efficacité des ressources. Actuellement, cet engagement couvre 35 % de nos dépenses. Voir la section 4.2 de notre Document d'enregistrement universel 2024 pour plus d'information.

Concernant nos offres, nous sommes idéalement placés pour non seulement réduire notre propre empreinte environnementale, mais également accompagner d'autres acteurs dans leur transition durable. Nous avons développé un portefeuille dédié d'offres, axé sur cinq transformations majeures, structurées selon les échéances qu'elles impliquent pour nos clients. Ce cadre nous permet de les accompagner efficacement tout au long de leur démarche, en conciliant impératifs immédiats et objectifs à long terme : Stratégie et Gouvernance durable ; Produits durables ; Opérations, fabrication et chaînes d'approvisionnement durables ; Technologies durables ; et Suivi et reporting. Voir la section 4.3.4.1 de notre Document d'enregistrement universel 2024 pour plus d'information.

c) Pourriez-vous fournir des exemples concrets de succès récents d'actions mises en place pour intégrer la sobriété dans votre modèle d'affaires ? Avec quel(s) indicateur(s) vous assurez-vous de l'effectivité de ces mesures ? Quelles difficultés avez-vous pu rencontrer avec vos clients ou vos principaux fournisseurs dans la mise en œuvre de démarches de sobriété ?

Énergie

1. Énergie durable

Transition vers une électricité 100 % renouvelable - Forts de notre adhésion au RE100, nous nous engageons à soutenir l'accélération de l'électricité renouvelable, avec l'objectif d'atteindre 100 % d'électricité renouvelable d'ici 2025. Nos avancées en la matière sont conséquentes, en témoigne l'augmentation de la part d'électricité renouvelable dans nos activités, qui est passée de 28 % en 2019 à 98 % en 2024. Parmi les pays dans lesquels nous opérons, 32 utilisent désormais 100 % d'électricité renouvelable. Notre transition vers l'électricité renouvelable a conduit à une réduction de 137 380 tCO₂e depuis 2019.

Capgemini Inde, qui représente plus de la moitié de notre consommation électrique, continue de s'approvisionner en électricité 100 % renouvelable. Plus de 14 000 MWh ont été générés par l'énergie solaire sur site en 2024, soit 14 % de la consommation d'électricité totale de Capgemini Inde. En outre, nos campus de Bangalore et Hyderabad, ainsi que nos deux bureaux de Chennai, produisent des excédents d'électricité, qui sont exportés vers leurs réseaux électriques respectifs. Nous veillons toujours à ce que nos *data centers* (loués ou gérés par des tiers) soient approvisionnés en électricité renouvelable.

2. Gestion de l'énergie

Energy Command Center - En plus de privilégier les énergies renouvelables, nous travaillons à améliorer l'efficacité énergétique de nos activités. Depuis son lancement en 2022, l'*Energy Command Center* (ECC) a contribué à réduire de 29 % la consommation d'énergie de nos bureaux en Inde, avec une économie d'énergie de 25 GWh en 2024 (par rapport à 2019). Nous avons lancé la mise en place d'un outil automatisé de collecte et de validation des données énergétiques, intégré au ECC, visant à englober nos bureaux en Europe, en Amérique latine et Amérique du Nord et dans la région APAC. Avec l'intégration déjà complète de l'Inde, le système devrait être mis en œuvre et opérationnel d'ici 2025. Evolutif tant sur le plan géographique qu'opérationnel, il nous permettra de gérer et de réduire notre consommation d'énergie dans l'ensemble de nos bureaux en Inde et au-delà.

Solution de stockage d'énergie par batterie - Nous continuons à réaliser des économies grâce à deux solutions avancées de stockage d'énergie par batterie (BESS) installées sur nos campus : l'une avec une capacité de 2,5 MWh sur le campus de Noida, et l'autre avec une capacité de 3,5 MWh sur le campus de

Mumbai. Ces systèmes permettent à Capgemini de stocker l'excédent d'énergie renouvelable produite par les centrales solaires pendant la journée et de l'utiliser pendant les heures de pointe en soirée. Ainsi, nous réduisons considérablement la pression sur le réseau aux heures de pointe, tout en diminuant les émissions de GES et les coûts énergétiques. Cette solution stocke également l'énergie du réseau pendant la nuit lorsque l'intensité carbone est plus faible. Voir la section 4.3.3.3 de notre Document d'enregistrement universel 2024 pour plus d'information.

Eau

Au sein du Groupe, nous avons investi dans un ensemble de mesures pour réduire notre consommation d'eau douce. Cela inclut des investissements dans des stations d'épuration membranaire, l'utilisation des eaux grises, la récupération des eaux de pluie et la technologie des tours de refroidissement. De plus, bon nombre de nos *data centers* sont équipés de systèmes en boucle fermée permettant de réutiliser l'eau.

Des installations avancées de traitement des eaux usées - sont présentes sur trois sites en Inde (Pune Talwade, Hinjewadi et Chennai SIPCOT). Ces technologies permettent de recycler les eaux grises et de réutiliser l'eau pour le rinçage et l'irrigation, assurant ainsi un rejet nul vers l'extérieur. Nous pratiquons le recyclage des eaux grises sur l'ensemble de nos campus indiens situés à Mumbai, Pune Talwade, Hinjewadi, Bangalore, Chennai SIPCOT, Noida et Hyderabad.

La collecte des eaux de pluie - est utilisée sur huit campus en Inde, grâce à des réservoirs de collecte d'eau de pluie d'une capacité totale de 2 700 m³ sur tous les campus, soit un peu plus qu'une piscine olympique. Nos réservoirs collectent et stockent l'eau de pluie pour une utilisation directe de l'eau. Nous disposons également de fosses de recharge permettant à l'eau de pluie de renouveler les réserves aquifères souterraines en reconstituant les nappes phréatiques.

Des tours de refroidissement en circuit fermé, équipant nos campus de Bangalore et de Noida, ont également permis de réduire de 80 % les purges d'eau. Parmi les autres mesures adoptées, citons une étude afin de réduire la consommation d'eau en France, la mise en place des systèmes de recyclage des eaux grises et de récupération des eaux de pluie, ainsi que l'installation d'équipements d'efficacité hydrique automatisés. Voir la section 4.5.2 de notre Document d'enregistrement universel 2024 pour plus d'information.

Efficacité des ressources et Déchets

Nos actions et initiatives se concentrent sur les catégories où nous pouvons maximiser la réduction de l'utilisation des ressources et promouvoir la transition vers une économie circulaire. Ces actions soutiennent la mise en œuvre de notre Politique environnementale et contribuent à l'atteinte de nos objectifs en matière de gestion des déchets, permettant ainsi de contrôler l'impact matériel de l'utilisation des ressources dans notre chaîne d'approvisionnement. En 2023, nous avons introduit le *Global Zero Waste Standard* de Capgemini, un cadre destiné à orienter nos efforts vers la création d'un système en boucle fermée, minimisant les déchets et réutilisant les matériaux autant que possible.

Informatique et Télécommunications - En 2024, dans le cadre de notre engagement élargi, nous avons intensifié notre programme mondial de maintenance et de reconditionnement des ordinateurs portables, en collaborant avec nos fabricants d'équipements (OEM) afin de prolonger la durée de vie fonctionnelle de nos appareils. En prolongeant cette durée de vie, nous réduisons notre empreinte carbone informatique et diminuons la demande mondiale en extraction de matières premières nécessaire à la fabrication de nouveaux appareils (pour en savoir plus sur nos principes de circularité relatifs au matériel informatique, se référer à la section 4.4.2.2 de notre Document d'enregistrement universel 2024). En 2024, près de 7 000 ordinateurs portables ont été reconditionnés avec succès dans l'ensemble du Groupe, et il est prévu d'étendre cette approche au cours des prochaines années. En évitant le rachat de nouveaux ordinateurs portables, cela a permis une réduction estimée de 1 000 tonnes de CO₂e des émissions de Scope 3.1. Voir la section 4.3.3.3 de notre Document d'enregistrement universel 2024 pour plus d'information.

d) Comment conciliez-vous sobriété et rentabilité de vos activités ?

La démarche de sobriété et la quête de rentabilité ne s'excluent pas mutuellement. En réduisant les déchets et en recherchant des gains d'efficacité, nous favorisons l'innovation par l'adoption des technologies les plus avancées, renforçant ainsi la résilience des entreprises et optimisant leur rentabilité.

La trajectoire vers la neutralité carbone est ambitieuse. Nous estimons que la préparation, par la réduction de nos besoins énergétiques et de notre consommation de ressources, ainsi que par l'amélioration de notre efficacité pour les utiliser de la manière la plus durable possible, constitue un levier essentiel pour garantir un avenir viable et rentable tout en minimisant les impacts environnementaux. Pour Capgemini, la technologie est un puissant catalyseur pour accélérer la transition vers une société durable et inclusive.

Comme susmentionné dans nos offres, nous sommes convaincus qu'il est possible de concilier sobriété et rentabilité, car la durabilité peut créer une valeur concrète pour les entreprises. Notre programme « Voice of the Client » permet à nos clients de partager leurs défis en matière de durabilité. En parallèle, nous pouvons également compter sur notre *Sustainability Accelerator* pour garantir que notre proposition de valeur en matière de durabilité soit intégrée à l'ensemble des offres de Capgemini. De plus, nous avons conçu un portefeuille d'offres dédiées pour aider nos clients à ancrer la durabilité dans chaque aspect de leurs grandes transformations. Voir la section 4.3.4.1 de notre Document d'enregistrement universel 2024 pour plus d'information.

SOCIAL

2. Niveau de vie décent

Un niveau de vie décent est en partie assuré par le versement d'un salaire décent, mais pas que : protection sociale, avantages financiers...

Pour rappel le salaire décent est défini par le Global Living Wage comme « *La rémunération reçue pour une semaine de travail normale par un travailleur dans un lieu donné, suffisante pour assurer un niveau de vie décent au travailleur et à sa famille. Les éléments d'un niveau de vie décent comprennent la nourriture, l'eau, le logement, l'éducation, les soins de santé, le transport, l'habillement et d'autres besoins essentiels, y compris la provision pour les événements imprévus* ». Cette rémunération doit également permettre au salarié et à sa famille de prendre part à la vie en société (loisir, accès à la communication...)

Le salaire décent, dont le montant varie d'un endroit à l'autre, ne doit donc pas être confondu avec le salaire minimum éventuellement adopté à un niveau national.

L'ensemble de la question concerne :

- **Les salariés de votre chaîne de valeur (hors effectifs propres), en amont (salariés des fournisseurs, prestataires, sous-traitants...) et en aval (franchises...)**
- **Le personnel non-salarié comme les travailleurs indépendants, le personnel intérimaire ou sous contrat.**

La question ne concerne donc pas le personnel salarié de votre société et de ses filiales.

a) Comment garanzissez-vous un niveau de vie décent (salaire décent, protection sociale, épargne de précaution et autres avantages, type aide au logement) à ces travailleurs ? Quels sont les travailleurs concernés (fournisseurs rang 1, 2 et 3, l'ensemble de vos fournisseurs stratégiques, le personnel non salarié...) ?

b) Avez-vous identifié et cartographié les risques et obstacles au versement d'une rémunération décente et de prestations sociales dans votre chaîne de valeur (exemples : métiers à risque, pays à risque, contexte réglementaire local, inflation, compétitivité, opacité des pratiques des fournisseurs...) ?

Quelles mesures spécifiques prenez-vous pour réduire les risques liés à ces métiers (revue annuelle et corrections des écarts, mise en place de mesures incitatives pour les fournisseurs...) ?

c) Est-ce que le respect d'un niveau de vie décent est un critère de sélection dans le choix de vos fournisseurs ou sous-traitants ? Dans quelle mesure ce critère est-il déterminant dans ce choix ?

d) Si vous avez adopté une politique pour garantir un niveau de vie décent à tous ou certains des travailleurs de votre chaîne de valeur / indépendants, quels résultats avez-vous obtenus ? Quelle est votre feuille de route pour l'avenir (mesures et quantification, exemple d'indicateurs, suivi des indicateurs et des progrès, élargissement du périmètre...) ?

Comment vous assurez-vous que les engagements pris par vos fournisseurs, sous-traitants, franchisés sont mis en œuvre ? Dans le cas où une controverse est établie au sujet d'un fournisseur, comment réglez-vous la situation (arrêt du contrat, dialogue et engagement...) ?

En tenant compte de notre modèle économique et de nos types d'activités, et sur la base d'un exercice de cartographie des risques réalisé en 2023 pour évaluer nos catégories d'achat et nos zones géographiques les plus à risque du point de vue de l'environnement, de la santé et de la sécurité et des droits humains, les travailleurs des deux catégories d'achat suivantes ont été identifiés comme exposés aux risques liés aux conditions de travail, notamment concernant la rémunération décente et les avantages sociaux : « Gestion des bâtiments & Immobilier » et « Matériel informatique ».

Voici les principales actions menées dans ce domaine :

- Notre Code de Conduite des Fournisseurs définit les engagements minimaux que Capgemini attend d'eux, en matière de responsabilité sociétale des entreprises, d'éthique, de lutte contre la corruption, de conformité réglementaire et de standard dans les relations commerciales. Tous les fournisseurs de Capgemini sont tenus de le respecter, sans exception et indépendamment de la nature et de l'ampleur des activités que nous menons conjointement.

Ces normes de conduite englobent nos principes relatifs au respect des lois internationales, nationales et locales, ainsi qu'aux droits humains, aux droits du travail et à la lutte contre l'esclavage moderne. Elles précisent également l'obligation pour nos fournisseurs de mener leurs activités commerciales selon les normes les plus exigeantes d'intégrité, en évitant toutes formes de corruption, de pots-de-vin, d'extorsion ou de détournement de fonds, et de pratiques commerciales déloyales. Dans le cadre de son ambition ESG, Capgemini exige de tous ses principaux fournisseurs un engagement formel envers les principes énoncés dans son Code de Conduite des Fournisseurs.

- Au sein de ce Code, Capgemini a intégré un engagement dédié à l'établissement de conditions de travail justes et favorables. Cet engagement stipule que les fournisseurs doivent veiller à ce que les travailleurs soient rémunérés au moins au salaire minimum légal et soient rémunérés pour les heures supplémentaires conformément aux lois et réglementations applicables. (Code de Conduite des Fournisseurs de Capgemini).
- En 2024, nous avons initié une évaluation et une surveillance centralisée des risques liés à notre chaîne d'approvisionnement en utilisant une plateforme d'évaluation ESG des fournisseurs. Nous avons également mené une évaluation pilote sur une sélection de nos fournisseurs dans plusieurs régions, en nous concentrant spécifiquement sur les catégories les plus exposées aux atteintes aux droits humains, telles que la « Gestion des bâtiments/Immobilier » et le « Matériel informatique ». Voir la section 4.1.6.4.c - Actions de maîtrise des risques de notre Document d'enregistrement universel 2024 pour plus d'information.

GOUVERNANCE

3. Gouvernance de la durabilité

a) Publiez-vous une matrice des compétences des administrateurs ?

Est-elle nominative (par administrateur) ? Présente-t-elle de manière granulaire les compétences liées à la durabilité (listant en détail les compétences de chaque administrateur au-delà de la RSE/de l'ESG/de la durabilité : climat, biodiversité, droits humains, diversité et inclusion, transition énergétique, social et chaîne de valeur, incidence financière du climat...) ?

b) Sur quelle base considérez-vous qu'un administrateur justifie de compétences en matière de RSE ou de durabilité ? Avez-vous défini des prérequis/critères pour chacune de ces compétences ? Si oui, lesquels ?

c) Pour chaque administrateur détenant une compétence de durabilité (en mentionnant leur nom et prénom), pourriez-vous lister les compétences spécifiques ainsi que la nature de ces compétences (expérience, profil scientifique/chercheurs, expertise réglementaire, formations spécialisées) ?

d) En matière de transparence, publiez-vous les éléments suivants ? :

Pour chaque case à laquelle vous avez répondu par la négative dans le tableau ci-dessus, pourriez-vous donner ces informations ?

Le Conseil d'Administration évalue régulièrement sa composition, les différentes compétences et expériences apportées par chacun de ses membres et identifie les orientations à donner afin d'assurer le meilleur équilibre possible au regard de l'internationalisation et de la diversité des effectifs du Groupe, de l'évolution de l'actionnariat, des différents enjeux auxquels Capgemini est confronté, y compris en matière de durabilité, ainsi que des orientations stratégiques moyen terme du Groupe. Il veille à ce qu'une diversité d'expériences et d'expertises, de nationalités et de genre soit maintenue tout en s'assurant de l'adhésion de chacun aux valeurs fondamentales du Groupe.

En plus des évaluations internes annuelles conduites par l'Administrateur Référent, une évaluation formalisée du Conseil et de ses comités, est réalisée tous les trois ans avec l'aide d'un consultant externe, sous la responsabilité de l'Administrateur Référent.

La matrice de compétence des expériences et expertises apportées par chacun des administrateurs figure page 43 Document d'Enregistrement Universel 2024. En outre, conformément à la directive CSRD des informations complémentaires sur les compétences et expertises des administrateurs liées à la durabilité figurent aux pages 170 et 171 du Document d'Enregistrement Universel 2024.

Pour de plus amples informations sur l'expérience des membres du Conseil d'administration, il convient également de se référer aux biographies individuelles figurant dans la section 2.1.4 du Document d'Enregistrement Universel 2024 (pages 51 à 65).

4. Gouvernance de l'Intelligence Artificielle

a) Vision/maîtrise :

- **Quelles sont les activités et les métiers de votre entreprise qui sont d'ores et déjà impactés par le recours à l'IA ?**

Nous considérons l'IA comme une opportunité de croissance : nous constatons une forte accélération de la demande de services d'IA de la part de nos clients. Nous avons déjà livré des centaines de projets d'IA, de la preuve de concept à des programmes plus vastes pour déployer des cas d'usage à grande échelle, et les projets liés à l'IA générative ont représenté 5 % de notre carnet de commandes au quatrième trimestre 2024. Plus généralement, l'IA ouvre le dialogue avec les clients et stimule l'intérêt pour les projets de transformation numérique à grande échelle.

Notre portefeuille d'offres d'IA a été construit avec la conviction qu'elle est un moteur de création de valeur (comme la conception de produits et services personnalisés, le développement de nouvelles molécules ou l'amélioration de l'expérience client), ainsi que d'efficacité opérationnelle (réduction des coûts et amélioration des résultats opérationnels, avec des assistants de codage, l'automatisation des tests, etc.).

Nous investissons dans notre portefeuille d'offres, afin de développer des cas d'usage et des offres par secteur d'activité et ainsi générer davantage de valeur pour nos clients, et dans nos partenariats dédiés en IA générative, notamment avec Google Cloud, Microsoft, Salesforce, AWS, Nvidia ou encore Mistral AI.

Nous investissons dans nos talents, nous avons déjà formé plus de 150 000 collaborateurs aux outils d'IA générative grâce à notre Campus Gen AI dédié. Nous considérons les assistants et agents Gen AI comme des outils destinés à assister les utilisateurs (comme les assistants de codage) et à les compléter (comme le développement de nouvelles molécules), et non à les remplacer. La plupart des professions seront impactées par l'IA d'une manière ou d'une autre, et il est important de former l'ensemble des professionnels, quel que soit leur niveau d'expérience.

Nous prévoyons également que cela créera de nombreux nouveaux rôles et expertises spécialisés au sein de notre groupe, tels que des prompteurs, des développeurs d'IA agentique générative, des architectes d'IA agentique, des stratèges d'IA agentique, des ingénieurs d'IA agentique, des formateurs d'IA générative et des spécialistes des modèles de contrôle, etc.

Enfin, nous prévoyons que la demande de talents dans le domaine technologique continuera d'augmenter. La demande en technologies et services informatiques s'accroîtra encore avec la demande des clients pour l'IA générative et agentique, et dépassera largement les gains de productivité. Cette hausse de productivité contribuera à réduire la pénurie de talents technologiques à laquelle nous sommes confrontés depuis plusieurs années.

- **Quels sont ceux qui seront impactés par l'usage de l'IA à moins d'un an, à moyen terme (entre un et trois ans) et à long terme (plus de trois ans) ?**

Quels sont ceux qui, selon vous, ne seront pas ou peu impactés dans un proche avenir ?

Réponse similaire à la question précédente.

b) Impacts :

- **Avez-vous mesuré les impacts directs et indirects actuels générés par le recours à l'IA par votre entreprise sur la consommation d'énergie (électricité et eau notamment) ? Avez-vous réalisé des projections de l'évolution de la consommation d'énergie résultant de l'usage de l'IA ? A quelle(s) échéance(s) ? Merci d'apporter des informations chiffrées.**

En tant qu'organisation responsable, nous avons pris plusieurs mesures pour développer l'IA de manière durable :

- Nous avons développé des outils pour aider nos clients à mieux comprendre et maîtriser l'impact de l'IA générative. Nous fournissons des solutions qui permettent, par exemple, d'entraîner plus efficacement les modèles d'IA générative, de mieux comprendre l'impact carbone de l'inférence ou encore d'atténuer la consommation et l'impact carbone des modèles d'IA générative.
- Nous travaillons également de plus en plus sur des modèles d'IA plus légers et spécialisés pour des tâches spécifiques, ce qui nous permet d'être plus efficaces en énergie tout en étant tout aussi efficaces, mais avec une empreinte environnementale beaucoup plus petite.
- À l'occasion du Sommet de l'IA à Paris, Capgemini a également soutenu la création de l'Observatoire mondial sur l'impact environnemental de l'IA par l'École normale supérieure. Il construit des méthodologies pour évaluer l'empreinte carbone des modèles Gen AI, pour augmenter la transparence pour les utilisateurs, et vise à établir une méthodologie solide et partagée pour encourager l'utilisation durable de l'IA. Le Groupe a également annoncé qu'il rejoignait la Coalition pour une IA durable, une communauté de parties prenantes pour faire avancer des initiatives concrètes visant à rendre l'Intelligence Artificielle bénéfique aux objectifs environnementaux.
- Pour notre propre utilisation interne, nous continuons à travailler avec nos partenaires informatiques clés pour obtenir une meilleure visibilité des métriques de consommation et comprendre l'impact environnemental de notre propre utilisation plus précisément, car actuellement les informations disponibles des fournisseurs sont limitées en ce qui concerne l'empreinte environnementale des modèles d'IA générative.

- **Avez-vous identifié les conséquences sociales du recours à l'IA par votre groupe ?**

Nous sommes attentifs aux conséquences sociales du recours à l'IA et nous formons l'ensemble de nos collaborateurs à cette nouvelle technologie grâce à notre campus dédié. Nous voyons dans l'intelligence artificielle une opportunité de les accompagner dans certaines de leurs tâches et de développer leurs compétences.

- **Quels sont les problèmes éthiques soulevés par l'utilisation de l'IA par votre société ?**

Capgemini a publié son Code d'éthique pour l'IA en 2019, qui énonce des principes applicables à l'IA générative. Le Groupe a publié en interne des « lignes directrices sur l'IA générative » spécifiques en mai 2023, qui sont depuis régulièrement mises à jour. Elles s'appliquent à tous les membres de nos équipes, mais également à nos sous-traitants.

En tant qu'entreprise responsable, Capgemini continuera de suivre l'évolution de la technologie et des réglementations locales applicables afin de mettre régulièrement à jour ces lignes directrices.

- **Pour chacun de ces trois domaines (énergétique, social et éthique), intégrez-vous les potentiels impacts décelés dans vos décisions d'investissement ? Quelle organisation avez-vous mise en place et quelles dispositions avez-vous prises pour réduire les impacts ou les éliminer (merci d'être précis et d'illustrer vos propos par des exemples adéquats) ?**

Réponse similaire aux questions précédentes.

c) Dépendance :

- **Combien de systèmes d'IA sollicitez-vous ?**

Nous utilisons et développons de multiples systèmes d'IA. Nous travaillons avec plusieurs dizaines de partenaires différents pour fournir des solutions adaptées aux besoins de nos clients, ainsi que pour nos propres besoins.

- **Avez-vous anticipé une éventuelle dépendance vis-à-vis de vos fournisseurs de système d'IA ?**

Nous avons conscience du risque de dépendance vis-à-vis de nos fournisseurs de système d'IA et évitons, par conception, tout verrouillage ou dépendance, notamment dans le contexte de l'évolution rapide de l'IA. Les solutions que nous proposons à nos clients, de même que les solutions que nous utilisons pour nos propres besoins interne, reposent sur de multiples modèles d'IA issus d'une diversité de fournisseurs.

- **Si oui, comment avez-vous répondu ou envisagez-vous de répondre à ce risque ?**

Pour prévenir ce risque, nous nous assurons de diversifier les systèmes et modèles d'IA utilisés tant pour nos besoins, que pour ceux de nos clients.

Question personnalisée

5.

Capgemini reste avant tout une entreprise de services numériques, cependant nous sommes intéressés de comprendre comment les missions choisies intègrent des enjeux de durabilité et sont prioritaires par rapport à d'autres missions qui n'intégreraient ou ne respecteraient pas ces enjeux.

- a) **Intégrez-vous des critères liés à la durabilité dans la classification de vos missions ? Avez-vous entamé un travail sectoriel avec des pairs pour définir une méthodologie commune de classification des activités liées aux enjeux de durabilité ?**
- b) **Quels sont les critères permettant de qualifier/catégoriser une activité liée aux enjeux de durabilité ?**
- c) **Quel est le pourcentage de l'activité de Capgemini lié aux enjeux de durabilité (indicateurs financiers comme le chiffre d'affaires, les heures facturées, autre) ? Si les missions de reporting de durabilité (exemples : CSRD, taxonomie) sont intégrées à ce.s KPI.s, pourriez-vous nous indiquer la part qu'elles représentent ?**
- d) **L'entreprise a-t-elle mis en place des règles limitant la possibilité de travailler sur des missions et/ou clients qui ne respecteraient pas certains standards de durabilité ?**

Les enjeux de durabilité sont désormais au cœur de la transformation des entreprises, et Capgemini a pleinement intégré cette priorité à son positionnement. À ce titre, nous avons enrichi notre offre de services pour accompagner nos clients dans leur transition, en couvrant l'ensemble des transformations clés et des parties prenantes. Au-delà de ces services dédiés, nous incluons également dans le périmètre des activités liées aux enjeux de durabilité celles issues d'autres portefeuilles, dès lors qu'elles contribuent aux objectifs de durabilité de nos clients, notamment par une réduction significative de leur empreinte carbone. L'ensemble des activités liées à la durabilité est détaillé dans la section 4.3.4 du Document d'Enregistrement Universel 2024, « Accompagner nos clients dans l'atteinte de leurs objectifs de durabilité » (page 222 et suivantes).

Parmi l'ensemble des missions présentant une dimension de durabilité, les activités éligibles à la Taxonomie européenne représentent, pour 2024, 3 % du chiffre d'affaires consolidé total du Groupe, soit 754 millions d'euros. Les activités éligibles à la Taxonomie sont détaillées dans la section 4.6 du Document d'Enregistrement Universel 2024, « Taxonomie européenne : objectifs environnementaux éligibles et alignés sur le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement et les dépenses d'exploitation » (page 236 et suivantes). Le détail du chiffre d'affaires issu de produits et services associés à des activités alignées sur la Taxonomie européenne figure en Annexe A, tableau 1 (page 333).

Enfin, Capgemini s'est doté d'un dispositif rigoureux de suivi des risques liés à la mise en œuvre des projets confiés par ses clients. Ce dispositif s'inscrit dans la politique de contractualisation du Groupe, formalisée dans ses « Winning Contract Principles », et repose sur une organisation dédiée, dénommée Business Risk Management. Les facteurs examinés intègrent les enjeux de durabilité, en particulier le respect des droits humains, des réglementations environnementales et des principes de bonne gouvernance. Ce dispositif est décrit en détail dans la section 3.2 du Document d'Enregistrement Universel 2024, « Facteurs de risques » (page 117 et suivantes).

Question de l'IPAC (Initiative Pour un Actionnariat Citoyen)

Notre groupe a-t-il une politique tenant compte des principes liés au développement durable pour les couvertures financières de ses plans à prestations définies dans le monde ?

Les principaux plans à prestations définies ayant des actifs investis se trouvent au Royaume-Uni. Conformément à la réglementation britannique, ces plans sont gérés par des trusts, juridiquement indépendants de l'employeur. Chaque trust est régi par un Conseil d'Administration composé d'un Président indépendant et de trustees nommés par l'employeur, Capgemini UK Plc, ainsi que de trustees nommés par les bénéficiaires de ces plans.

La stratégie d'investissement de chaque plan est définie par son Conseil d'Administration (après discussion avec Capgemini) et est mise en œuvre par un *fiduciary manager*.

Cette stratégie d'investissement intègre des considérations ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance). A ce titre, une partie des actifs est investie dans des fonds prenant en considération la réduction de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, dans le cadre de sa sélection des *assets managers* qui gèrent les actifs des plans, le *fiduciary manager* réalise des *due diligences* ESG. Le *fiduciary manager* revoit périodiquement ces critères ESG pour les *asset managers* qui ont été sélectionnés et qui gèrent une partie des actifs des plans.

* * *